
DESTINATAIRES :	À tout le personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Annik Jobin, chef de service, Pôle d'innovation, pôle de recherche et service de bibliothèque, DQEPE Amélie Senez, cheffe de service des achats, DL
DATE :	Le 14 mai 2026
OBJET :	Consignes d'achats de livres

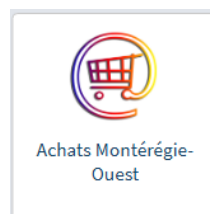
Dans le cadre de ses responsabilités liées à l'acquisition et la qualité des ouvrages, le Service des connaissances (bibliothèque) souhaite rappeler les principes encadrant l'achat de livres, de rapports et de normes.

Règles importantes :

- Les livres doivent obligatoirement être achetés auprès de librairies reconnues par le gouvernement du Québec, conformément à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (RLRQ, c. D-8.1), sinon, l'achat ne sera pas accepté. Cette loi vise à favoriser les entreprises culturelles québécoises et encadre l'utilisation des fonds publics.
- Le Service des connaissances (bibliothèque) doit évaluer la pertinence, la qualité scientifique et la fiabilité des ouvrages selon des critères reconnus, par exemple, la crédibilité des auteurs et éditeurs, validité scientifique, actualité des contenus et adéquation avec les besoins organisationnels.

Comment faire une demande :

- Toutes les demandes doivent être faites uniquement via [Octopus](#), en cliquant sur **Achats Montérégie-Ouest > Achat de Livres**.
- Aucune demande envoyée par courriel ou via GRM (pour des livres, rapports ou normes, en format numérique ou papier) ne sera acceptée.
- Il est important de fournir des informations complètes (titre, auteur, éditeur, raison de la demande, etc.) pour faciliter l'analyse.



La collaboration de tous est essentielle afin de garantir un traitement optimal des demandes par le Service des achats, à la suite de leur évaluation par le Service des connaissances (bibliothèque).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe du [Service des connaissances \(bibliothèque\)](#) par courriel à bibliotheques.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.